

**DÉLIBÉRATION N°2025-03-17-15**  
**CONSEIL MUNICIPAL du 17 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept mars à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 11 mars 2025

Nombre de Conseillers en fonction : 11

---

Présents : Monique ALLÈGRE ; Laure BOUDON ; Christian BERNARD ; Nathalie BERNARD ; Marc GASSER ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE ; Joan PUYRAIMOND.

Absents excusés : Gérard CHEVRIER donne procuration à Marc GASSER ; Lauriane MOINE donne procuration à Monique ALLÈGRE.

Absent : Jean-Luc FAUCON.

---

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Joan PUYRAIMOND est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Modification des règlements intérieurs de la salle Polyvalente et de la salle Derz'ass**

Monsieur le Maire propose de modifier les règlements intérieurs de la salle Polyvalente et de la salle Derz'ass afin de préciser dans l'article 3 les conditions de mise à disposition aux associations.

Ces modifications visent à lister les pièces demandées aux associations réauvilloises pour bénéficier de la gratuité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** le règlement intérieur de la salle Polyvalente, ci-joint ;
- **Approuve** le règlement intérieur de la salle Derz'ass, ci-joint.

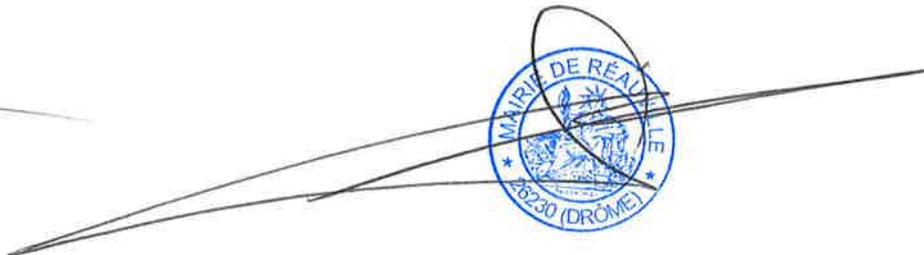
VOTE : 8 + 2p POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Le secrétaire  
Joan PUYRAIMOND

Le Maire  
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission  
au contrôle de légalité le  
Affiché le